



# Scintigraphie pulmonaire de perfusion/ventilation

78.010F

CH Jan Yperman • Briekestraat 12 • 8900 Ieper •  
[www.yperman.net](http://www.yperman.net) • 057 35 35 35  
[info@yperman.net](mailto:info@yperman.net) •     

Votre médecin traitant vous a orienté vers le service de médecine nucléaire du Centre hospitalier Jan Yperman à Ypres en vue d'un **scanner pulmonaire**.

Ce dépliant vous fournit des informations sur la préparation à cet examen et son exécution.

*Ce dépliant vous communique des informations d'ordre général. Cela signifie que l'examen est le plus souvent réalisé conformément aux indications ci-après. Mais il y a toujours des exceptions. Dans ce cas, l'examen est adapté à votre situation.*

## **Examen :**

Une scintigraphie pulmonaire de perfusion/ventilation est pratiquée pour prouver ou exclure une embolie pulmonaire (présence d'un caillot de sang dans un vaisseau sanguin) ou la gravité d'une bronchopneumopathie obstructive. À cet effet, les clichés de ventilation et d'irrigation sanguine sont comparés. L'examen peut également être demandé lors de la préparation d'une éventuelle opération aux poumons. Il permet de restituer la fonction de la partie saine du poumon.

L'examen se compose de deux parties. Pour la première partie, vous devez inspirer un gaz légèrement radioactif ; durant la deuxième partie, un petit traceur radioactif est injecté dans un vaisseau sanguin du bras. Grâce à une caméra gamma, la répartition du gaz radioactif et du produit injecté devient visible.

## **Contre-indications (grossesse et allaitement) :**

- L'examen ne peut être effectué si vous êtes enceinte ou que vous pensez l'être. Il est préférable d'éviter toute exposition d'un fœtus à des radiations.
- L'allaitement doit être reporté jusqu'à 24 heures après l'examen.

## **Préparation :**

Pour cet examen, aucune mesure particulière n'est nécessaire : vous pouvez simplement manger, boire et prendre vos médicaments éventuels.

## **Vêtements :**

Vous êtes invité à retirer tout métal à hauteur de la cage thoracique (chaînes, bretelles, pull à grosse fermeture éclair...). Les vêtements sont autorisés.

## Le jour de l'examen :

Demandez des autocollants pour patient à la réception.

Vous devez suivre la voie 78 vers le service de médecine nucléaire (le personnel infirmier vous emmènera sur place en cas d'hospitalisation). Le personnel infirmier du service de médecine nucléaire vous emmène ensuite au local de ventilation et vous explique les raisons et le déroulement de l'examen. Votre consentement vous est demandé avant l'administration du radiopharmakon (dans ce cas, il s'agit de gaz).

Vous devez vous allonger sur le brancard. Avant administration du technegas, vous inspirez et expirez via le tube pulmonaire. Lorsque l'examen débute, l'équipe soignante vous fait inspirer un mélange d'air et de substance radioactive afin qu'il atteigne les voies respiratoires. Le mélange radioactif est inoffensif et inodore. Directement après l'inspiration, des clichés sont réalisés (en position allongée, les bras étendus derrière la tête) afin de visualiser la répartition de l'air dans vos poumons. La durée dépend de la « qualité de l'inspiration par le patient ».

Pour la partie perfusion, une petite quantité de substance radioactive (qui consiste en de minuscules boules de protéines) est administrée au patient. Cette substance atteint les poumons via le sang. Il est dès lors important que le patient inspire et expire profondément à plusieurs reprises durant l'injection afin que le produit se diffuse aussi bien et aussi vite que possible dans les champs pulmonaires. Vous ne remarquez rien quand le produit radioactif est injecté. De nouveaux clichés sont ensuite à nouveau réalisés. Ils donnent un aperçu de la circulation dans le tissu pulmonaire. La durée des deux enregistrements est d'environ 5 à 8 minutes. Pour la qualité des photos, il est important que vous restiez allongé le plus calmement possible lors de la réalisation des clichés.

En fonction de la demande du médecin référent, il est possible que des clichés supplémentaires soient réalisés, notamment un scanner SPECT. Afin de mieux localiser certaines lésions de perfusion, le médecin référent peut demander une tomographie (scanner SPECT) en association avec un scanner sans contraste.

Cette partie dure environ 30 minutes de plus. Les objets métalliques risquent de perturber l'examen. Il vous est dès lors demandé de retirer tous les objets en métal ainsi que certains vêtements pour le scanner.

Avant que vous ne puissiez quitter le service, les images seront évaluées en fonction de leur qualité et de votre immobilisation.

## Durée totale de l'examen :

L'examen dure au total 30 à 60 minutes (et 30 minutes de plus pour le scanner SPECT).

## Après l'examen :

Après l'examen, vous pouvez retourner chez vous, vous rendre à votre travail ou à l'unité de soins si vous êtes hospitalisé. L'examen n'a aucune influence sur votre aptitude à la conduite.

Le jour de l'examen (après inspiration et injection du produit radioactif), il est recommandé de limiter les contacts directs avec de jeunes enfants. En d'autres termes, ne pas porter un enfant, ne pas le prendre sur les genoux ou ne pas le câliner durant une période prolongée. Vous pouvez cependant rester dans la même pièce que les enfants. Le respect d'une certaine distance réduit le rayonnement dans une mesure importante. Le produit radioactif est éliminé de l'organisme dans les 24 heures.

## Effets secondaires :

Ce produit et le gaz ne provoquent presque jamais de réactions allergiques. Les patients hypersensibles à l'iode ne sont pas non plus incommodés.

## Résultats de l'examen :

Les images sont traitées et évaluées après l'examen. Vous ne recevrez donc pas directement les résultats. Votre médecin traitant recevra le rapport et vous communiquera les résultats.

## Contact :

Si certains éléments ne sont pas encore totalement clairs ou si vous avez d'autres soucis, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du service de médecine nucléaire (057/357410). Le secrétariat est accessible du lundi au vendredi de 7 h 15 à 16 h 30. Attention, le service est fermé le mercredi après-midi.

## Empêchement/report de rendez-vous :

Si vous n'êtes pas en mesure de venir à votre rendez-vous (à temps), veuillez en informer le service de médecine nucléaire le plus rapidement possible (au plus tard 24 heures avant le rendez-vous). Le produit radioactif est préparé ou commandé spécialement pour vous.

**Date de l'examen :** .....

**Heure de l'injection :** .....

**Service :** Médecine nucléaire (**voie 78 - rez-de-chaussée**)  
Centre hospitalier Jan Yperman  
Briekestraat 12 • 8900 Ypres  
057/357410